

## Fondamentaux en santé et sécurité au travail

---

### PRÉVENTEUR D'ENTREPRISE

La prévention des risques professionnels dans les PME-PMI nécessite la création d'une fonction d'animateur de prévention. Cette formation permet d'accroître les connaissances et compétences du stagiaire pour contribuer à la politique de prévention de l'entreprise et à sa mise en œuvre.

#### Public

Salariés des entreprises du régime général ayant en charge une mission d'animation de la prévention des risques professionnels dans leur entreprise : cadre, agent de maîtrise, fonctionnel, chargé de sécurité.

*Rq : cette formation comprend le contenu de la formation « Assurer la mission de personne désignée compétente en santé et sécurité au travail ».*

#### Prérequis

- Entreprise : La formation d'un Préventeur d'entreprise s'inscrit dans le cadre du projet prévention de l'entreprise défini par le dirigeant, le candidat et le préventeur de la Carsat Rhône-Alpes,
- Candidat :
  - o capacités d'analyse, de synthèse, de communication orale et écrite,
  - o aptitude à l'animation de groupes de travail.

#### Objectifs

- Contribuer à l'amélioration continue de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail,
- Effectuer un diagnostic des pratiques de prévention,
- Proposer des pistes d'amélioration adaptées à l'entreprise.

#### Contenu

- Approche globale et contexte de la prévention en entreprise, enjeux, acteurs, ressources,
- Approfondissement des problématiques de l'entreprise en matière d'analyse d'accident du travail, de maladie professionnelle :
  - o animation de la démarche d'analyse
  - o recherche, hiérarchisation, et suivi des mesures de prévention
- Animation, participation à la démarche d'analyse des situations de travail et d'évaluation des risques :
  - o démarche, outils, bonnes pratiques
  - o liens avec les autres démarches d'évaluation en cours dans l'entreprise,
- Intégration de la démarche de prévention dans les projets de l'entreprise (agrandissement, nouvelle activité, recrutement et accueil des nouveaux et d'entreprises extérieures),
- Accueil des nouveaux et des entreprises extérieures
- Application de méthodes, outils, indicateurs,
- Développement des capacités d'animation de la prévention, contribution aux travaux de groupe, aide à la décision, reporting.

### Méthodes pédagogiques

- Formation-action qui se déroule lors de journées non consécutives, sur une période d'environ 1 an, à raison de 1 journée par mois
  - Des travaux de mise en application en entreprise, à réaliser sur le temps de travail, seront demandés aux stagiaires et restitués au cours de la formation. ( le stagiaire doit avoir accès à un ordinateur au sein de l'entreprise).
  - Apports de connaissances et méthodologie.
  - Exercices d'application et études de cas.
  - Participation active des stagiaires.
  - Travaux de groupes et de sous-groupes.
- Présentation du bilan de la formation au chef d'entreprise, et perspectives pour l'entreprise, lors de la dernière journée de formation.

### Validation

Une attestation de fin de formation sera remise aux participants au regard de :

- leur participation aux 11 journées de formation
- des travaux effectués en entreprise durant les intersessions.

**Lieu** : Lyon 3ème

**Durée** : 11 jours, soit 77 heures en présentiel  
+ 5 journées en travail intersession dans l'entreprise.

**Effectif** : 10 à 12 stagiaires

### Dates du parcours:

07/03 – 04/04 – 16/05 – 04/06 -10/09 – 10/10 – 07/11 – 10/12/**2019** - 14/01 – 06/02 – 12/05/**2020**

### Modalités d'inscription

Sans coût pédagogique (pour les entreprises du régime général).

Contact : [formation.prevention@carsat-ra.fr](mailto:formation.prevention@carsat-ra.fr)